

BIENVENUE EN SCOP

FUTUR OU NOUVEL ASSOCIÉ

Découvrir la vie en coopérative, le statut spécifique des Scop et se préparer à devenir associé



DURÉE
1 jour
7 heures



LIEU ET ACCESSIBILITÉ
Ramonville

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
+ d'infos : nous contacter à l'inscription.

Pour accéder à la formation, 15 jours de délai est obligatoire entre la demande et le début de la prestation.



MODALITÉS

Tarif / stagiaire : 120 € HT
Possibilité de prise en charge des frais pédagogiques, totale ou partielle, par Form.coop.
Min : 6 / Max 12 stagiaires



INTERVENANT(S)

Délégués régionaux

Infos équipe pédagogique + inscriptions sur www.scopoccitanie.coop/formations-cooperatives-0



OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Situer sa coopérative dans le Mouvement
- Comprendre les particularités du statut Scop
- Savoir adapter sa posture et exercer sa responsabilité d'associé



PUBLICS VISÉS

Salariés de Scop en voie d'accession au sociétariat, nouveaux associés



PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'exposés directifs et participatifs
- Activités de découverte et d'expérimentation



MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- QCM ▪ Quizz
- Étude documentaire et comparative en sous groupe
- Étude de cas en sous-groupe



SATISFACTION DES STAGIAIRES

★★★★☆ 4,6 / 5



EFFICACITÉ DE LA FORMATION

★★★★☆ 4,2 / 5



ATTEINTE DES OBJECTIFS

★★★★☆ 4,55 / 5

PROGRAMME

Situer sa coopérative dans le Mouvement

- Les conditions d'émergence du modèle et les repères clés de sa construction
- Situer les Scop dans l'ESS
- Le fonctionnement du Mouvement coopératif et de ses instances aujourd'hui

Comprendre les particularités du statut Scop

- Les 7 principes coopératifs et leur traduction dans le cadre législatif
- Le cadre légal et réglementaire : les statuts – Focus sur les conditions d'admission au sociétariat, l'engagement de souscription, l'accord de participation et la répartition du résultat
- La gouvernance dans une Scop : les organes de décision - Focus sur les Assemblées Générales

Savoir adapter sa posture et exercer sa responsabilité d'associé

- Identifier les missions, responsabilités et droits : du salarié, de l'associé, du mandataire
- La double casquette